

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE « LICENCE ECONOMIE APPLIQUEE »
de l'UFR SEG, Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB)**

L'équipe d'évaluation :

Président :

**Pr Abou KANE, Professeur Titulaire, Agrégé en économie
FASEG-Université Cheikh Anta Diop de Dakar**

Membres

**Pr Abdou Aziz NIANG, Professeur Assimilé, Agrégé en économie, UFR SES, Université
Assane Seck de Ziguinchor**

M. Mamadou DIENG, Professionnel

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2026

Table des matières

Introduction..... 3

1.	<i>Présentation du programme évalué</i>	<i>3</i>
2.	<i>Avis sur le rapport d'auto-évaluation</i>	<i>4</i>
3.	<i>Description de la visite.....</i>	<i>5</i>
4.	<i>Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....</i>	<i>7</i>
5.	<i>Points forts du programme.....</i>	<i>16</i>
6.	<i>Points faibles du programme</i>	<i>17</i>
7.	<i>Appréciations générales sur le programme.....</i>	<i>17</i>
8.	<i>Recommandations à l'établissement</i>	<i>17</i>
9.	<i>Recommandations à l'ANAQ-Sup</i>	<i>17</i>
10.	<i>Proposition d'avis.....</i>	<i>18</i>

Introduction

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis s'est engagée dans la démarche qualité mise en place dans l'enseignement supérieur sénégalais à travers la mise en œuvre des contrats de performance conclus avec l'État, sous l'appui de la Banque mondiale. Dans ce cadre, elle a soumis, en 2019, à l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), par l'intermédiaire de ses Unités de Formation et de Recherche (UFR), plusieurs programmes en vue de leur accréditation. La Licence en Économie appliquée (EA) de l'UFR Sciences Économiques et de Gestion (SEG) figurait parmi les programmes soumis lors de la vague de 2019, mais n'avait pas obtenu l'accréditation. C'est ainsi qu'il a été de nouveau soumis à l'accréditation en 2025.

C'est dans ce cadre que l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), a commis un groupe de trois experts dirigés par le Pr Abou Kane (Président) et composé du Pr. Abdou Aziz NIANG de l'Université Assane SECK de Ziguinchor et Monsieur Mamadou DIENG (membre, professionnel). Cette équipe s'est déplacée à l'UGB le 29/04/2026 pour effectuer l'évaluation.

Dès son arrivée à 9h00, la délégation des experts a été reçue par Pr El Hadji Abdoul Aziz NDIAYE, Directeur de l'UFR SEG, et son équipe. Au début de la séance de travail entre les responsables de l'UFR SEG et les experts de l'ANAQ-Sup, le Président de l'équipe des experts a, dans un premier temps, rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des établissements d'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ses missions d'évaluation externe. Par la suite, l'agenda de la journée et la méthodologie de travail ont fait l'objet d'une validation.

1. Présentation du programme évalué

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Sciences Économiques et Gestion (SEG) de l'Université de Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal s'est lancée dans la deuxième réforme de sa maquette au format LMD durant l'année universitaire 2020-2021, presque dix (10) ans après sa première réforme. A cet effet, elle a initié une nouvelle offre de formation de Licence Économie appliquée (EA) avec la particularité, d'une part, d'offrir trois options aux étudiants (Analyse Économique Quantitative, Économétrie Bancaire et Financière et enfin Économie Agricole et transformation rurale), et d'autre part, d'insister sur la professionnalisation à travers l'introduction d'un Projet Tutoré. Cette licence entre ainsi dans le cadre de la formation d'économistes avec des profils répondant aux exigences du LMD,

notamment la professionnalisation tenant compte de l'environnement économique et social dans lequel les diplômés peuvent s'enserrer. Ainsi, cette nouvelle licence Economie appliquée (EA) présente au moins trois objectifs. D'abord, elle confère des compétences précises aux étudiants en leur permettant d'affronter le marché du travail en toute sérénité. Ensuite, elle permet aux étudiants sélectionnés, et désireux de poursuivre au niveau Master, d'avoir les fondamentaux nécessaires pour intégrer ce niveau de formation en ayant tous les outils indispensables à leur adaptation et leur réussite. Enfin, elle permet aux étudiants d'être entrepreneurs et engagés pour le service à la communauté.

La Licence en Economie appliquée (EA) se veut donc très pratique. C'est ainsi qu'elle permet aux étudiants, entre autres, de :

- participer à une étude de suivi-évaluation d'un programme de développement ;
- aider à la tenue de la comptabilité dans une entreprise publique ou privée ;
- conduire une enquête économique ;
- gérer la clientèle dans un établissement bancaire ;
- conduire un projet hydro-agricole ;

Elle prépare aux métiers suivants :

- chargé de clientèle dans un établissement bancaire ;
- agents de développement ;
- aide comptable ;
- enquêteur économique ;
- chargé de suivi-évaluation

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est rédigé selon le canevas proposé par l'ANAQ-Sup. L'Unité de Formation et de Recherche Sciences Économiques et de Gestion (UFR SEG) de l'Université Gaston Berger s'est évertuée à en faciliter l'exploitation avec des rubriques claires, permettant une bonne appropriation par les évaluateurs externes.

Le rapport d'auto-évaluation du programme de Licence en Économie Appliquée (EA) est structuré en trois parties. La première présente l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, l'UFR Sciences Économiques et de Gestion, ainsi que le programme de la Licence en Économie appliquée (EA). La deuxième partie renseigne les différents standards conformément au référentiel d'accréditation des programmes de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), version 2023. Les

standards correspondant à chaque champ sont synthétisés dans des encadrés afin de faciliter l'identification des réponses apportées. Des observations et recommandations sont formulées en vue de l'amélioration du niveau de conformité aux standards. Enfin, la troisième partie propose une conclusion générale assortie de recommandations transversales portant sur l'ensemble des standards évalués.

Dans le rapport, l'établissement conclut que la Licence en Économie appliquée (EA) constitue un programme de formation de qualité, conforme aux exigences du système LMD (Licence-Master-Doctorat) et qu'elle a formé des diplômés disposant de solides compétences académiques et professionnelles, favorisant leur insertion sur le marché du travail même si un déficit de mobilité étudiante est noté.

La planification des tâches d'auto-évaluation a été bien spécifiée et les objectifs du programme clairement déclinés avec une liste complète des débouchés du programme. Le rapport propose, en outre, des perspectives et propositions concrètes d'amélioration de la qualité qui faciliterait une meilleure insertion des diplômés.

Les éléments de preuve sont bien mis en annexe du rapport ; d'autres ont été présentés sur place à l'équipe d'experts comme mentionné dans le rapport d'auto-évaluation.

Les standards sont présentés dans l'ordre indiqué par l'ANAQ-Sup et pour chacun d'eux un exposé clair est fait avec la présentation de l'appréciation globale. On note un effort de cohérence d'ensemble qui assure la conformité des conclusions aux développements présentés pour chaque standard.

3. Description de la visite

➤ *Déroulement de la visite*

L'agenda de la visite est le suivant :

Heures	Activités	Participants
9h30 – 10h	- Présentation de l'UFR - Présentation du programme de Licence en Economie Appliquée	Directeur de l'UFR, Responsable CIAQ, Chef de section, Responsable du Programme, administratifs

10h- 11h	Présentation et échanges sur le rapport d'auto-évaluation de la licence en économie appliquée	Direction de l'établissement, directeur
11h – 11h45	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Experts ANAQ-Sup et Enseignants
11h45 – 12h 30	Entretien et discussions avec le PATS	Experts ANAQ-Sup et PATS
12h30 – 13h 15	Entretien et discussion avec les étudiants	Experts ANAQ-Sup et Étudiants
13h15-15h	Pause	
15h-16h00	Visite des locaux	Experts et direction de l'UFR
16H30	Synthèse de la journée	Experts et direction de l'établissement

- La séance d'entretien avec les autorités de l'UFR SEG a démarré à 09h30 avec le Directeur, le Responsable de la CIAQ, le responsable du programme et d'autres membres du staff (voir feuille de présence). Le Directeur de l'UFR a prononcé son mot de bienvenue à l'endroit de la délégation d'experts de l'ANAQ-Sup avant de présenter l'établissement en insistant sur le mode de gouvernance et les missions.
- Ensuite le programme de Licence en Economie appliquée a été présenté. Des discussions s'en sont suivies avec la direction de l'établissement. La délégation des experts s'est ensuite entretenue avec les différentes composantes du personnel de l'institution que sont les enseignants, le personnel administratif technique et de service (PATS) et les étudiants (cf. Annexe pour la liste complète des personnes interrogées). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'UFR SEG.
- Enfin une restitution orale, en présence de l'administration, a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation sur le programme de licence en Économie appliquée, en termes de points forts et de points faibles. La mission d'évaluation sur site a pris fin à 16h45.

➤ *Appréciation de la visite*

La direction de l'UFR SEG a mis les experts dans des conditions leur permettant d'assurer leur mission sans aucune entrave. Toutes les informations demandées par les experts ont été transmises. Les échanges ont eu lieu dans une bonne ambiance qui permettait aux experts d'avoir les éléments nécessaires à l'accomplissement de leur tâche.

Les personnes rencontrées en entretien (PER, PATS et étudiants) ont bien coopéré conformément aux attentes de l'équipe d'experts. Une visite des locaux a permis de rencontrer d'autres membres du personnel qui jouent un rôle important dans la conduite du programme de licence en Economie Appliquée de l'UFR SEG de l'UGB.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : <i>Le programme d'études est régulièrement dispensé.</i>
Le programme existe depuis 2008. Il a été adapté au système LMD à partir de l'année universitaire 2011-2012. L'UFR SEG a engagé, en 2020-2021, une seconde révision de la maquette du programme, notamment pour prendre en compte les recommandations issues de l'évaluation de l'ANAQ-Sup de 2018. Les statistiques mises à notre disposition montrent la régularité de ce programme depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle maquette en 2021/2022. Toutefois, il est noté un faible effectif étudiants comparé à la filière « gestion ». Appréciation globale du standard : ATTEINT
Standard 1.02 : <i>Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
La licence en Economie appliquée (EA) vise à former des cadres moyens pour l'administration, les entreprises, les établissements bancaires et financiers et les organisations non gouvernementales (ONG). Ceci est en cohérence avec la mission de l'Université Gaston Berger. En effet, le décret n° 96-597 du 10 juillet 1996 portant statut de l'Université de Saint-Louis et le plan stratégique révisé, stipulent que la mission de l'Université Gaston Berger est de participer à la formation des cadres supérieurs du Sénégal et des autres pays qui ont recours

à elle, de contribuer à la recherche scientifique au niveau national et international, de promouvoir et de développer les valeurs culturelles africaines.

Afin de préparer les étudiants à leur insertion, des enseignements relatifs à la construction d'un projet professionnel, aux techniques de recherche d'emploi et de négociation - entretien sont intégrés dans la formation dès la deuxième année mais aussi des enseignements relatifs au service à la communauté. La licence en Economie appliquée (EA) a également pour but de préparer les étudiants à embrasser des études approfondies dans le cadre du Master et du Doctorat en créant des passerelles naturelles. En effet, des éléments constitutifs (EC) optionnels ont été introduits à la nouvelle maquette. Ces EC optionnels permettent de définir le parcours que l'étudiant suivra naturellement en Master au cas où il serait sélectionné.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce à maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Le programme d'études s'efforce à maintenir des relations de partenariat avec certains organismes pour faciliter l'insertion des étudiants.

La recherche de l'adéquation formation-emploi est bien présente dans ce programme d'enseignement avec l'intégration des professionnels dans les enseignements et l'apport de l'UGB en termes de structures et cellules d'appui.

L'UFR SEG accompagne les étudiants dans leur insertion professionnelle à travers la création, en son sein, de la Cellule Insertion Professionnelle (CIP) qui a pour mission de faciliter l'accès à un emploi ou un stage pour les étudiants de l'UFR, d'aider personnellement les étudiants à la rédaction de CV et de lettre de motivation, de collecter des offres d'emplois et de stages à proposer aux étudiants de la L3, entre autres. L'université a signé des conventions de partenariat avec quelques entreprises de la place même si des progrès peuvent être faits à travers une collaboration (conventions) avec d'autres entreprises basées à Saint-Louis comme la SCL, les GDS, la CSS, les agences d'établissement de crédits (Banques et établissements financiers), les ONG, les réceptifs hôteliers mais également les structures étatiques à savoir la SAED, l'ANSD, l'ARD.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

La gouvernance administrative et académique est régie par le décret n° 96-597 du 10 juillet 1996 portant statut de l'Université de Saint-Louis qui définit les prérogatives des différents intervenants du programme. Toutes les personnes concernées par le programme sont tenues informées de leurs prérogatives et responsabilités.

Ce décret est complété par la charte des examens et les nombreuses décisions des Conseils d'UFR et de département allant dans le sens de réglementer les relations entre les étudiants, l'administration et les enseignants.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.02 *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Le personnel d'enseignement et de recherche (PER) a effectivement participé à l'élaboration de la maquette du Programme de Licence Économie appliquée (EA). Une partie du corps professoral est composée d'universitaires permanents et vacataires et le reste étant composé d'enseignants issus du monde professionnel. Les enseignants universitaires et professionnels prennent une part active dans le déroulement du programme et les jurys de délibérations.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.03 *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

La qualité est présente à l'UFR des Sciences Economiques et Gestion aussi bien pour le Personnel Enseignant et de Recherche que pour les étudiants qui sont satisfaits du programme. Cette qualité est confortée par la mise en place d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) dans cette UFR avec à sa tête un enseignant, Professeur Assimilé. La CIAQ suit en permanence le Programme de licence Economie appliquée (EA) pour en assurer et maintenir la pertinence et l'efficacité.

Il y a également la charte des examens à l'UGB, applicable à toutes les UFR, qui a pour but d'assurer la standardisation et la régularité dans le processus d'organisation des examens, afin de garantir la qualité et l'efficacité dans la procédure de délivrance des diplômes.

Le programme pédagogique est élaboré en conformité avec les normes du système LMD. Le personnel enseignant recruté est qualifié et est assidu aux cours. En outre, les évaluations des étudiants se font régulièrement dans le but de déterminer leur degré d'assimilation des enseignements. Les conclusions de l'évaluation des enseignements sont discutées lors des réunions de la CIAQ et du Conseil de département et les décisions idoines prises en vue de l'amélioration de la qualité du Programme.

Par ailleurs, en vue de maintenir la qualité du Programme, une révision de la maquette est prévue après chaque évaluation du programme par l'ANAQ-SUP. Les étudiants évaluent les enseignements même si ce n'est pas le cas pour tous les éléments constitutifs (EC) de la maquette.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La Licence dispose bien d'une maquette de formation structurée selon les standards du LMD. Cette maquette présente les unités d'enseignement et les principaux éléments constitutifs du programme. Les entretiens ont confirmé l'existence de syllabus pour chaque enseignement dispensé. Les syllabi précisent les contenus des cours, les objectifs pédagogiques et les modalités d'évaluation. Les entretiens avec les enseignants et les étudiants ont confirmé que les enseignements sont déroulés conformément à ce qui est consigné dans les syllabi.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

L'offre de formation permet l'acquisition des concepts et méthodes de la spécialité. Le programme regroupe ainsi les fondamentaux pour une formation en économie appliquée.

Le Programme de Licence en Économie appliquée (EA) couvre la plupart des aspects de l'analyse économique et quantitative. Ce programme de Licence en Economie appliquée (EA) offre trois options aux étudiants (Analyse Economique Quantitative, Econométrie Bancaire et Financière et enfin Economie Agricole et transformation rurale), et insiste sur la professionnalisation à travers l'introduction d'un projet tutoré.

Cette licence assure la formation d'économistes relativement aux exigences du LMD et notamment de sa professionnalisation tenant compte de l'environnement. Dans ce cadre, la licence en Economie appliquée (EA) présente au moins trois objectifs. Elle confère, d'abord, des compétences précises aux étudiants en leur permettant d'affronter le marché du travail avec plus de chances d'insertion en toute sérénité.

Ensuite, elle permet aux étudiants sélectionnés, et désireux de poursuivre au niveau Master, d'avoir les fondamentaux nécessaires pour intégrer dans d'excellentes conditions ce niveau de formation. Enfin, elle permet aux étudiants d'avoir l'esprit d'entreprendre et d'être au service de la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation, conformes au système LMD, garantissent l'assimilation de connaissances scientifiques.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées conformément aux textes relatifs au système LMD. L'attestation de réussite et/ou diplôme et le relevé de notes sont établis et délivrés uniquement par les services habilités par la réglementation. Ces conditions sont d'ailleurs intégrées dans la charte des examens et rappelées lors des amphes de rentrée. Chaque étudiant signe cette charte à l'inscription.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants

Le programme de Licence en Économie appliquée dispose de données de suivi sur la progression des étudiants, notamment à partir des procès-verbaux de délibération et du logiciel de gestion pédagogique. Les statistiques communiquées pour les trois dernières promotions font apparaître des taux de réussite de 51,08 % en 2021-2022, 51,64 % en 2022-

2023 et 74,33 % en 2023-2024. Sur la même période, les taux d'abandon restent relativement limités, avec 5,19 % en 2021-2022, 7,34 % en 2022-2023 et 5,30 % en 2023-2024.

Ces résultats montrent une amélioration sensible en 2023-2024, ce qui constitue un signal positif. Toutefois, les taux observés en 2021-2022 et 2022-2023 demeurent modestes, surtout au regard des effectifs du programme, qui restent relativement maîtrisables.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le corps professoral est composé de PER permanents et vacataires compétents. Des professionnels expérimentés interviennent dans le cursus de formation des étudiants. Le mode de recrutement est transparent à travers un appel à candidature.

Le corps enseignant du département d'économie est composé de seize (16) permanents, dont cinq (05) professeurs titulaires, trois (03) professeurs assimilés, deux (02) maîtres de conférences titulaires, six (06) maîtres de conférences assimilés.

Les enseignants du département de gestion intervenant dans la licence en Economie Appliquée sont au nombre de neuf (09). Les intervenants externes (vacataires) sont au nombre de dix-neuf (19), dont certains sont issus du monde professionnel. Les intervenants vacataires internes à l'université sont au nombre de 07.

Ainsi, le personnel permanent intervenant uniquement en licence est majoritaire. Cette composition du personnel montre que les compétences sont diverses et le niveau scientifique est élevé.

Quant à l'évaluation des enseignements, une application est en train d'être testée, elle sera opérationnelle à partir de l'année académique 2025/2026. En attendant sa mise en place, les évaluations se font sur googleform.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Tous les enseignants ont une charge horaire telle que définie par la loi 81-59. Cette charge horaire répartie à l'échelle du semestre et de l'année constitue la base des emplois du temps. Il n'existe pas de contrat qui définit le temps devant être consacré à la recherche, aux prestations de service et à l'administration.

Les enseignants font de la recherche dans le cadre des laboratoires au sein de l'université ainsi qu'à l'international dans le cadre de coopérations interuniversitaires et laboratoires mixtes. Le temps ainsi consacré à la recherche n'est pas comptabilisé, il n'est valorisé qu'à travers les publications, mais ces publications permettent d'avancer en grade. Par ailleurs les enseignants participent à l'administration de l'institution ainsi qu'à diverses activités de relation avec les partenaires.

Chaque semaine, le chef de département fixe l'emploi du temps en fonction de la disponibilité des enseignants permanents et vacataires et il incombe au chef du service pédagogique de se charger de l'affichage pour informer les étudiants. Les enseignants permanents intervenant en licence effectuent une part de leur charge statutaire et le reste du temps non consacré à l'enseignement est affecté à la recherche et la gestion administrative.

Le laboratoire Recherche en Économie de Saint-Louis (LARES) a pour vocation d'organiser et promouvoir la recherche dans le champ économique. Il permet la participation active à la recherche fondamentale et appliquée dans les domaines relatifs à la Science économique, l'accueil et l'encadrement de stagiaires, de doctorants, de jeunes chercheurs et d'enseignants-chercheurs et assimilés, la réalisation d'expertises et de projets de recherche régionaux, nationaux ou internationaux et la diffusion des savoirs et la valorisation de la recherche aux plans national et international.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

La mobilité du PER est rendue effective à travers les voyages d'études qui sont obligatoires pour chaque enseignant-chercheur tous les deux ans. Au-delà des voyages d'études, le PER participe à des activités de recherche et conférences aux niveaux national et international.

Le laboratoire LARES participe également à la mobilité des enseignants du programme de licence en finançant des séjours scientifiques de ses membres et en faisant bénéficier les étudiants des possibilités offertes par les conventions de partenariat avec d'autres universités.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Les conditions d'admission au Programme de Licence en Économie appliquée (EA) sont publiées et ont été prises en compte dans le processus d'orientation des bacheliers. La Licence Economie appliquée (EA) est ouverte aux bacheliers des séries : S1, S2, STEG. Il faut préciser par ailleurs que les bacheliers de la série STEG doivent disposer d'un bon niveau en Mathématiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Il n'existe pas de discrimination entre hommes et femmes au sein de l'UGB de façon générale et plus particulièrement à l'UFR SEG. Les conditions d'accès en première année de licence de même que les admissions et obtentions de diplômes sont purement d'ordre académiques. L'étude des effectifs des différentes promotions du Programme indique une bonne représentativité des femmes.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 5.03 *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Avec la qualité du corps enseignant dont dispose l'UFR de Sciences économiques et de Gestion, les étudiants du Programme de licence bénéficient d'un encadrement de qualité. A cet effet, la direction des projets tutorés est assurée par des Professeurs Agrégés et des Maîtres Assistants. Les étudiants du Programme bénéficient également d'un accompagnement de la part des doctorants du LARES dans le cadre de la finalisation de leurs projets tutorés. Après évaluation du système d'encadrement, des cours de recherche documentaire et de techniques d'enquête ont été introduits en vue d'améliorer la qualité scientifique des travaux des

étudiants. Il existe une direction chargée d'appuyer les apprenants de l'UFR dans le cadre de leur insertion professionnelle ; les étudiants du programme en bénéficient.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 5.04 *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements celle de l'interdisciplinarité des acquis.*

Il existe plusieurs conventions de partenariat entre l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et des établissements d'enseignement supérieur au niveau national et à l'international. La mobilité est rendue difficile du fait de l'instabilité des années académiques à l'UGB. Avec des calendriers universitaires irréguliers, il est difficile de procéder à des échanges d'étudiants du fait des décalages entre les universités partenaires.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail*

En matière d'insertion, l'UGB accompagne les diplômés, en particulier ceux du programme de Licence en Économie appliquée (EA). Le Responsable de la cellule « insertion » et le Chef du département de Sciences Economiques proposent souvent aux étudiants des lettres d'introduction et de recommandation en vue de leur faciliter l'obtention d'un stage.

Un suivi régulier est fait des diplômés du Programme et de tous alumni de l'Université Gaston Berger. Une association des alumni dénommée « Waa Sanar » a d'ailleurs été créée depuis plusieurs années. Cette dernière accompagne également les diplômés du Programme dans le cadre de leur insertion professionnelle en leur proposant des postes stage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Le programme de Licence en Économie Appliquée est logé à l'UFR Sciences économiques et de Gestion de l'UGB de Saint-Louis :

- Quinze (15) salles de cours entre 50 et 100 places ;
- Deux (02) amphithéâtres de 250 places chacun ;
- Deux (02) salles informatique (30 et 50 places)
- deux salles des professeurs master ;
- une bibliothèque physique ;
- des toilettes hommes et dames séparées ;
- parking ;
- des extincteurs portant des étiquettes de vérification valides ;
- des issues de secours

Le programme d'étude dispose de ressources financières pour soutenir le programme.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Existence d'une cellule interne d'assurance qualité dynamique
- Existence d'une maquette conforme aux exigences du LMD
- Maquette couvrant tous les éléments constitutifs pertinents pour un programme de licence en Economie appliquée
- Implication des enseignants et des professionnels dans la confection des maquettes
- Disponibilité des syllabus de cours
- Disponibilité d'un personnel enseignant de qualité
- Disponibilité d'un PATS motivé et en nombre suffisant pour la gestion du programme
- Assiduité et accessibilité des enseignants
- Existence de logiciel de gestion
- Amélioration continue des pratiques pédagogiques
- Existence d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants

- Respect de la parité hommes/femmes dans les effectifs étudiants
- Existence d'une bibliothèque bien fournie en ouvrages d'économie, gestion et techniques quantitatives avec possibilité d'accès à des ressources numériques
- Existence de toilettes bien entretenues avec séparation filles et garçons
- Existence d'infrastructures et équipements adaptés avec respect des normes de sécurité

6. Points faibles du programme

- Absence de statistiques sur l'insertion des étudiants
- Faiblesse des taux de réussite
- Manque de places dans certaines salles
- Instabilité de la connexion internet pour les étudiants
- Inadaptation du dispositif d'archivage

7. Appréciations générales sur le programme

Globalement le programme de licence Economie Appliquée de l'UFR SEG de l'UGB bien géré. La maquette prend en compte les éléments constitutifs essentiels attendus. Le personnel enseignant est qualifié ; les procédures sont maîtrisées par l'administration. Les étudiants sont globalement satisfaits du déroulement des enseignements. La dynamique d'assurance qualité est bien enclenchée pour ce programme.

8. Recommandations à l'établissement

Compte tenu des effectifs relativement faibles et maîtrisables, un effort particulier est nécessaire pour relever les taux de réussite. En effet, il doit être plus simple d'assurer un suivi rapproché pour améliorer ce taux.

Pour l'insertion des étudiants, les entreprises et autres administrations implantées dans la ville de Saint-Louis peuvent contribuer davantage à la stratégie de placement des étudiants déroulées par le programme de Licence en Economie appliquée.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

La mobilité des étudiants est actée dans tout le système d'enseignement supérieur mais les échanges d'étudiants ne sont pas très fréquents sauf si l'initiative vient de l'étudiant lui-même qui voit une opportunité (bourse de mobilité ou autre). Les situations où c'est l'établissement qui entreprend les échanges sont relativement rares.

En ce qui concerne la recherche, il serait opportun de moduler selon le type d'établissement (dans une université publique ou un institut privé) pour mieux prendre en compte la spécificité de la vocation des universités publiques.

10. Proposition d'avis

Accréditation